



HAL
open science

Production laitière permise par le futur cahier des charges sans fourrage humide de l'AOP Saint-Nectaire

Dominique Pomiès, Marc Barbet, Marjolaine Fages, Sophie Hulin, Anne-Lise Jacquot, Bernard Blay

► To cite this version:

Dominique Pomiès, Marc Barbet, Marjolaine Fages, Sophie Hulin, Anne-Lise Jacquot, et al.. Production laitière permise par le futur cahier des charges sans fourrage humide de l'AOP Saint-Nectaire. 20. Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants, Dec 2013, Paris, France. Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants, 20, pp.237, 2013, 20èmes Rencontres Recherches Ruminants. hal-02750393

HAL Id: hal-02750393

<https://hal.inrae.fr/hal-02750393>

Submitted on 3 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Production laitière permise par le futur cahier des charges sans fourrage humide de l'AOP Saint-Nectaire

Milk production without wet forage under future specification for Saint-Nectaire PDO cheese

POMIÈS D. (1,2), BARBET M. (3), FAGES M. (1,2), HULIN S. (4), JACQUOT A.L. (2,1), BLAY B. (5)

(1) INRA, UMR1213 Herbivores, Theix, F-63122 Saint-Genès Champanelle, France

(2) Clermont Université, VetAgro Sup, UMR1213 Herbivores, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand, France

(3) INRA, UE1296 Monts d'Auvergne, Le Roc, F-63210 Orcival, France

(4) Pôle fromager AOP Massif central, 20 Côte de Reyne, F-15000 Aurillac, France

(5) Interprofession du Saint-Nectaire, 2 route des Fraux, F-63610 Besse en Chandesse, France

INTRODUCTION

Depuis 2007, le nouveau cahier des charges de l'AOP Saint-Nectaire limite à 50% la part de fourrages conservés par voie humide dans les fourrages hivernaux et l'apport annuel de concentré à 30% de la ration totale des vaches laitières. A partir de 2020 ces fourrages (ensilage d'herbe et balles rondes enrubannées) seront complètement interdits, obligeant un certain nombre de producteurs à modifier profondément leur système d'alimentation hivernal. En collaboration avec l'Inra, l'interprofession du Saint-Nectaire a mis en place un essai visant à optimiser sur une lactation complète la production laitière permise par un régime hivernal "tout foin" et à comparer cette production avec celle permise par un régime hivernal contenant 50% d'ensilage, le tout associé à l'apport maximum de concentré autorisé par le cahier des charges de l'AOP.

1. MATERIEL ET METHODES

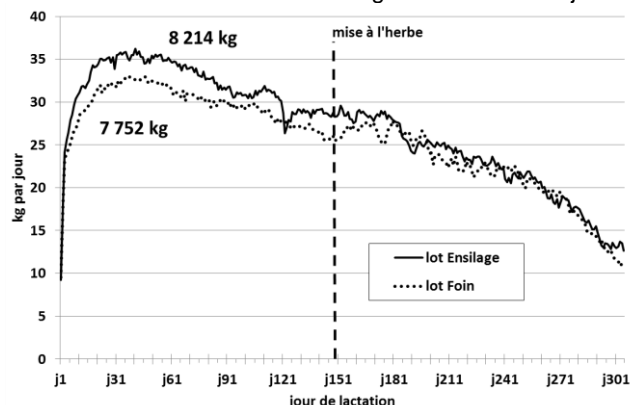
L'essai a été conduit en 2011/2012 à la ferme Inra de l'UE des Monts d'Auvergne, où deux lots homogènes de 15 vaches ont été constitués et conduits en parallèle durant une lactation complète de 305 jours : un lot **Ensilage** recevant durant la période de stabulation une ration à base d'ensilage d'herbe (50%), de regain (35%) et de foin (15%), ainsi que du concentré ; un lot **Foin** recevant durant la même période une ration à base de foin (65%) et de regain (35%), ainsi que du concentré. Des mesures individuelles ont été réalisées sur tous les animaux : production laitière à chaque traite ; taux butyreux et protéique sur 4 traites consécutives par semaine ; quantités ingérées 3 jours par semaine ; poids des animaux 2 fois par mois ; notes d'état corporel chaque mois ; enregistrement des événements sanitaires. Les différences statistiques entre lots ont été étudiées par analyse de variance/covariance (proc mixed SAS 8.1), en introduisant dans le modèle le lot (Foin vs Ensilage), le rang de lactation, la date de vêlage et une covariable représentative de la variable étudiée.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

Jusqu'à la 14^{ème} semaine de lactation les animaux du lot Ensilage ont ingéré plus de fourrages que ceux du lot Foin (12,3 vs 10,9 kg/j). Au-delà, les valeurs deviennent sensiblement identiques et l'on peut supposer que cela a perduré au pâturage, où les animaux étaient conduits ensemble. Les deux lots ayant reçu le même pourcentage de concentré (28,6%), chaque vache du lot Ensilage a ainsi reçu ± 50 kg de concentré en plus sur l'année. La plus faible production laitière sur 305 jours du lot Foin (-343 kg à 7 740 kg, ns), se situe essentiellement durant la période de stabulation (Figure 1). Mais ce résultat est la combinaison d'un écart minime pour les multipares (-113 kg) et d'un bien plus marqué pour les primipares (-801 kg). Ces animaux, de plus petit gabarit, sont doublement pénalisés : leur capacité d'ingestion après vêlage est faible et leurs besoins de croissance importants «ponctionnent» une partie de l'énergie ingérée, normalement destinée à la production laitière. Ces deux phénomènes sont exacerbés dans le lot Foin dont la

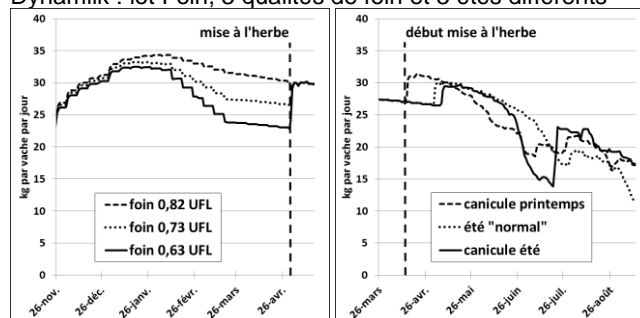
ration hivernale, plus encombrante, présente aussi une densité énergétique moindre.

Figure 1 Evolution des productions laitières moyennes individuelles brutes des lots Ensilage et Foin sur 305 jours



Aucune autre différence statistique (taux, poids, état corporel ou sanitaire) n'a été observée entre les 2 lots. Les résultats de cet essai, réalisé au cours d'une année spécifique en terme de qualité des fourrages et de conditions climatiques, ont été enrichis par des simulations (Figure 2) issues du logiciel Dynamilk (Jacquot *et al*, 2012). Elles permettent d'extrapoler les résultats à d'autres situations (conditions de récolte et de pâturage plus ou moins favorables, démographie du troupeau différente) et d'élargir les conclusions.

Figure 2 Simulations de production laitière du troupeau par Dynamilk : lot Foin, 3 qualités de foin et 3 étés différents



CONCLUSION

Le faible écart de production observé dans l'essai entre les lots Foin et Ensilage est fortement lié à la différence minime de composition entre les rations à l'échelle de l'année (16% seulement de la ration totale composée d'ensilage). C'est pourquoi la dynamique de changement des conditions de production de lait en zone Saint-Nectaire doit également se focaliser sur la conduite au pâturage (qui représente 40% de la ration annuelle) et les stades de récolte, qui peuvent engendrer des écarts de production bien plus importants.

Les auteurs remercient le personnel de la ferme Inra d'Orcival pour son implication dans le suivi de l'essai

Jacquot A.L., Baumont R., Delaby L., Pomiès D., Lamadon A., Brunshwig G., 2012. Renc. Rech. Ruminants, 19, 265-268